

Aux clients et partenaires, merci pour votre confiance !



WWW.CREAI-PACACORSE.COM

CREAI - 6 rue d'Arcole 13006 Marseille
 contact@creai-pacacorse.com • 04 96 10 06 60

Pour une société plus inclusive et solidaire



Crédis photos : CREAI PACA et Corse - Freepik p.10 - Unsplash p.14

Conception-rédaction : Quentin JOSNIN • Création et illustration : Julien GREMAUD



Centre Régional d'Etudes,
 d'Actions et d'Informations
 en faveur des personnes
 en situation de vulnérabilité

• LE "WHY" DU CREAI

Citoyenneté, vie intime, parentalité, scolarisation, loisirs, emploi, santé... Comment aider les personnes en situation de vulnérabilité à accéder à leurs droits pour développer au mieux leur potentiel et leur pouvoir d'agir ? C'est la raison d'être du CREAI, son « pourquoi ». Dès lors et conformément à la mission qui nous est confiée au titre du cahier des charges annexé à l'instruction n°DGCS/3C/CNSA/2015/138, nous accompagnons en régions PACA et Corse, les acteurs publics et privés engagés au service de la citoyenneté des personnes en situation de vulnérabilité.

Pour cela, nous proposons un éventail de prestations combinant animation, appui technique, formation, études et observation, dans un esprit de co-construction et d'innovation sociale.

Nos chiffres clés pour l'année 2023

15
salariés

1,6M
€
générés en 2023

60
associations
gestionnaires
adhérentes dont 11
avec des conventions
pluriannuelles

179
établissements
contributeurs
solidaires

690
stagiaires

131
journées de formation
dont 72 % assurées
par l'équipe
du CREAI

• L'EXPERTISE A VISAGE HUMAIN



Le CREAI, c'est une équipe engagée de conseillers techniques, chargés d'études, chargés de mission et de fonctions support aux talents singuliers. Pour répondre aux besoins des personnes en situation de vulnérabilité, nous imaginons des solutions nouvelles qui conjuguent expertise et créativité, fruits d'une culture de la recherche et de la rencontre au service d'une société plus inclusive et solidaire.

• AGISSEZ, AVEC NOUS !

L'adhésion

En adhérant, vous participez à la vie associative du CREAI et pouvez être élu dans ses instances dirigeantes.

- Personne physique : **17€**
- Personne morale non gestionnaire : **50€**
- Personne morale gestionnaire : **155€**
L'adhérent s'engage alors à faire verser une contribution solidaire par les ESMS qu'il gère.

La contribution solidaire

Plus qu'une simple adhésion, la contribution traduit la volonté d'un adhérent d'engager ses ESMS dans la poursuite d'objectifs partagés avec le CREAI, outil technique d'objectivation et d'accompagnement. Pour ce faire, les ESMS bénéficient de tarifs préférentiels sur les prestations du CREAI.

Cotisation annuelle en fonction des ETP

0 à 10	11 à 20	21 à 30	31 à 40	41 à 70	71 à 90	91 à 150
150€	250€	350€	500€	850€	1000€	1500€

En engageant l'ensemble de ses ESMS et pour un total supérieur à 150 ETP, une contribution sera calculée sur une base de 1000€ pour 100 ETP au sein d'une convention pluriannuelle.

Les avantages	Adhésion	Contribution solidaire
Voix délibérative à l'Assemblée générale	•	
Eligibilité aux instances dirigeantes du CREAI	•	
Voix consultative à l'Assemblée générale		■
Tarif réduit aux journées d'étude régionales		■
Tarif réduit sur les prestations de conseil et formation en Intra : 1000€ au lieu de 1300€ / jour		■
Appui au diagnostic des besoins en formation		■
Droit à ½ journée d'information/sensibilisation sur la base des thématiques proposées		■
Collaboration privilégiée aux actions du CREAI		■
Service de saisie en ligne et diffusion gratuite de vos offres d'emploi sur le site du CREAI		■
Réception de notre bimestriel numérique « Flash Info » et des relais d'information ciblée	•	■
Réception prioritaire des publications de la fédération des CREAI	•	■
Diffusion de vos événements sur le site internet du CREAI	• personne morale uniquement	■
Location à tarif préférentiel des salles du CREAI : 110€ au lieu de 170€ / jour	• personne morale uniquement	■